

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 11 juillet 2008

n° 25

page 1/3

Rapporteur : Monsieur Jacques MELQUIOND

OBJET : Budget principal, budgets annexes de l'eau potable, du parc de stationnement Saint-Jacques.
Budget supplémentaire de l'exercice 2008.

Mesdames, Messieurs,

Le budget supplémentaire est une modification budgétaire (du budget primitif et d'éventuelles décisions modificatives) dont l'objet essentiel est la reprise des résultats constatés à la clôture de l'exercice précédent :

- *résultat de la section de fonctionnement après affectation,*
- *résultat de la section d'investissement*
- *reports en section d'investissement des dépenses et des recettes engagées lors de l'exercice précédent mais non réalisées.*

Le budget supplémentaire conserve la même présentation que le budget primitif, à savoir le budget principal, le budget annexe de l'eau potable et le budget annexe du parc de stationnement Saint-Jacques, ces deux budgets annexes étant organisés par des instructions comptables différentes du budget principal.

Concernant le budget principal, outre différents virements de crédits équilibrés entre chapitres, il convient de noter, principalement, les nouveaux mouvements suivants :

- *l'acquisition du bâtiment de l'horloge (Ex ITES) puis une revente à la communauté d'agglomération : 450 000 € en dépenses et en recettes,*
- *un abondement des crédits de travaux de voirie financés par des participations d'EDF liées aux travaux d'enfouissement avenue Camille Pagé et place Buisson,*
- *38 500 € pour les financements des projets de coopération avec Kaya, subventionnés en totalité par l'Etat, la région et le département,*
- *49 000 € pour des travaux à l' Hôtel de Ville, à la crèche Coccinelle et au CRITT ,*
- *100 000 € pour la réalisation de diagnostics énergétiques des bâtiments,*
- *des crédits complémentaires (67 000 €) pour l'achat de fournitures alimentaires des cantines scolaires,*
- *un abondement de 50 000 € des crédits carburant,*
- *40 000 € pour l'acquisition d'un appareil thermique destiné au désherbage de la voirie et des espaces publics, outils permettant de ne plus utiliser des produits chimiques,*
- *36 000 € pour l'aménagement au dépôt rue Reibel d'espaces destinés au service des archives, pour désengorger les locaux de l'Hôtel de Ville et accueillir les archives du CCAS avant son déménagement,*
- *300 000 € de crédits complémentaires pour différents travaux de voirie,*
- *des crédits supplémentaires pour des subventions aux associations : 15 000 € pour le domaine culturel et 20 000 € pour la jeunesse et les sports.*

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 11 juillet 2008

n° 25

page 2/3

Hormis les reprises de résultats et quelques virements entre chapitres, les budgets annexes de l'eau potable et du parc Saint-Jacques ne présentent pas de nouvelles dépenses.

* * * * *

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget principal,

VU l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable au budget annexe du parc de stationnement,

VU l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable au budget annexe de l'eau potable,

VU la délibération n°1 du 20 décembre 2007 par laquelle le conseil municipal a adopté le budget primitif de l'exercice 2008,

VU la délibération n° 10 du 28 avril 2008 approuvant les résultats de clôture au compte administratif de l'exercice 2007,

VU la délibération n°24 du 11 juillet 2008 par laquelle le conseil municipal vient de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement,

CONSIDERANT l'ensemble des reports, des besoins de dépenses nouvelles et des recettes non affectées relatives à l'exercice 2008,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'adopter le budget supplémentaire de l'exercice 2008 intégrant les informations précisées ci-dessus, tel que décrit dans le document ci-annexé (budget supplémentaire 2008) et conformément aux tableaux ci-dessous,

Budget principal

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	1 220 000,00 €	1 220 000,00 €	6 156 440,00 €	6 156 440,00 €
Opérations d'ordre	0,00 €	0,00 €	560,00 €	560,00 €
TOTAL	1 220 000,00 €	1 220 000,00 €	6 157 000,00 €	6 157 000,00 €

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 11 juillet 2008

n° 25

page 3 /3

Budget annexe de l'eau potable

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	70 000,00 €	70 000,00 €	1 002 000,00 €	1 002 000.00€
Opérations d'ordre	0.00 €	0.00 €	0,00 €	0,00€
TOTAL	70 000,00 €	70 000,00 €	1 002 000,00 €	1 002 000.00€

Budget annexe du parc de stationnement Saint-Jacques

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	39 000,00 €	39 000.00€	0,00 €	0.00€
Opérations d'ordre	0,00 €	0,00€	0,00 €	0,00€
TOTAL	39 000,00 €	39 000,00€	0,00 €	0.00€

- au niveau du chapitre et des opérations pour les sections d'investissement,
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement, à l'exception des crédits de subventions, obligatoirement spécialisés.

UNANIMITE**CERTIFIE EXECUTOIRE**

Par le maire de CHATELLERAULT

Transmis à la Sous Préfecture

Le 22.07.08 n° 8249

Publié en mairie

Le 17.07.08

Le Maire

Jean Pierre ABELIN